

**ASSEMBLEE LEGISLATIVE
DE TRANSITION**

**COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE,
DE L'ACTION SOCIALE
ET HUMANITAIRE (CGSASH)**

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N°131 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
MODIFICATION DE LA LOI N°020/97/II/AN DU 1^{er}
AOÛT 1997 PORTANT DESCRIPTION ET
SIGNIFICATION DES ARMOIRIES DU BURKINA
FASO**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par le député **Wendpouiré Patrice Laurent GUIGUIMDE**, rapporteur.

Décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi 24 décembre, de 11 heures 18 minutes à 12 heures 00 minute, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de la députée Marie Angèle TIENDREBEOGO /KALENZAGA, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis, sur le projet de loi portant modification de la loi n°020/97/II/AN du 1er août 1997 portant description et signification des armoiries du Burkina Faso.

Auparavant, la CGSASH, saisie pour avis, a désigné le député Wendpouiré Patrice Laurent GUIGUIMDE pour participer aux travaux de la Commission des affaires générale, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés le samedi 21 décembre 2024, sous la présidence de la députée Linda Gwladys OUEDRAOGO/KANDOLO, Présidente de ladite Commission.

En prélude aux travaux de la CAGIDH, la CGSASH a organisé, le mardi 17 décembre 2024 de 13 heures 42 minutes à 14 heures 10 minutes, une séance d'appropriation du contenu dudit projet de loi. Cette séance a permis aux députés de relever des préoccupations lesquelles ont été portées à la connaissance du Gouvernement lors de son audition par la CAGIDH.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CGSASH a porté sur les points suivants :

- compte-rendu des travaux de la CAGIDH,
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA CAGIDH

Le député rapporteur a présenté le compte-rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1- Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté aux séances d'audition et d'adoption du rapport par monsieur Edasso Rodrigue BAYALA, Ministre de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions, Garde des sceaux. Il était assisté de ses collaborateurs.

L'exposé des motifs, présenté par monsieur le Ministre, a porté sur les points suivants :

- contexte et justification,
- processus d'élaboration,
- présentation du projet de loi.

Les éléments relatifs à ces différents points figurent dans le rapport de la CAGIDH.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Parmi ces préoccupations, celles en lien avec les attributions de la CGSASH ont porté sur :

- les raisons de la non prise en compte de l'article 2 de la loi n°020/97/II/AN du 1^{er} août 1997 afin d'introduire la signification de « La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons » ;
- le moyen par lequel le Gouvernement entend faire connaître les armoiries nationales à la population burkinabè, notamment la frange la plus jeune ;

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la CAGIDH fait par le député rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH).

Au terme de ces échanges, la Commission estime que l'adoption du présent projet de loi modificative permettra au Gouvernement de se conformer à la nouvelle loi constitutionnelle dont la devise « La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons » fait partie intégrante des armoiries nationales.

Cette modification constitue une étape importante de la vie de notre Nation, dans l'affirmation de son identité et de sa souveraineté.

Par conséquent, la CGSASH émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi.

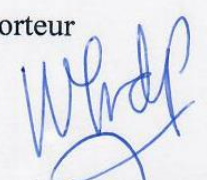
Ouagadougou, le 24 décembre 2024

La Présidente



Marie Angèle KALENZAGA/TIENDREBEOGO

Le rapporteur



Wendpouiré Patrice Laurent GUIGUIMDE

ANNEXE : LISTES DE PRESENCE

SEANCE D'APPROPRIATION DU MARDI 17 DECEMBRE 2024

Députés présents

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	KY Drissa	1 ^{er} secrétaire
3.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	2 ^e secrétaire
4.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
5.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
6.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

Députés Absents

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président
2.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
3.	TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre

SEANCE D'ADOPTION DU MARDI 24 DECEMBRE 2024

Députés présents

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	KY Drissa	1^{er} secrétaire
3.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	2^e secrétaire
4.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
5.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
6.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
7.	TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre

Députés absents

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	SOME Yiom pouén Aimé	Vice-président
2.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
2.	DIRA Yacouba	Administrateur parlementaire
3.	KONE/TARPIDIGA Diane Sylvie	Administrateur parlementaire
4.	KERE/NIKIEMA Bibéta	Administrateur parlementaire
5.	BATIONO Bessoétiéné Larissa	Secrétaire
6.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison
7.	OUEDRAOGO Audrey	Stagiaire